

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER
H A U T E A U T O R I T É

INFORMATIONS STATISTIQUES

S O M M A I R E :

- I. La production mondiale de houille en 1955**
- II. La production d'acier brut dans le monde en 1955**
- III. Capacité de production, production maximum possible, et records de production de la sidérurgie**
- IV. Le développement de la production industrielle dans les pays de la Communauté de l'avant - guerre à 1955**

Annexe : Tableaux statistiques.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER
H A U T E A U T O R I T É

INFORMATIONS STATISTIQUES

S O M M A I R E :

- I. La production mondiale de houille en 1955**
- II. La production d'acier brut dans le monde en 1955**
- III. Capacité de production, production maximum possible, et records de production de la sidérurgie**
- IV. Le développement de la production industrielle dans les pays de la Communauté de l'avant - guerre à 1955**

Annexe : Tableaux statistiques.

S O M M A I R E

	<u>Page</u>
I. La production mondiale de houille en 1955	3 - 4
II. La production d'acier brut dans le monde en 1955	5 - 6
III. Capacité de production, production maximum possible, et record de production de la Sidérurgie	7 - 15
IV. Le développement de la production industrielle dans les pays de la Communauté de l'avant-guerre à 1955	16 - 27

Annexe statistique:

I. Charbon

Graphique de la situation générale de l'économie charbonnière de la Communauté	I
Production de houille des pays de la Communauté	II
Stocks totaux de houille aux mines et stocks totaux de coke dans les cokeries de la Communauté	III
Décomposition de stocks totaux de houille aux mines	IV
Echanges de houille à l'intérieur de la Communauté (livraisons des pays de la Communauté aux autres pays de la Communauté)	V
Importations de houille des pays de la Communauté en provenance de pays tiers	VI
Importations de houille des pays de la Communauté en provenance des Etats-Unis	VII
Exportations de houille des pays de la Communauté vers des pays tiers	VIII
Livraisons de houille, coke de four, agglomérés, briquettes et semi-coke de lignite aux consommateurs de la Communauté	IX

	<u>Page</u>
II. <u>Sidérurgie</u>	
Graphique de la situation générale de l'économie sidérurgique de la Communauté	X
Production marchande de minerai de fer de la Communauté	XI
Production de fonte et de ferro-alliages aux hauts fourneaux des pays de la Communauté	XII
Production d'acier brut et de fer au paquet des pays de la Communauté	XIII
Production de produits finis des pays de la Communauté	XIV
Production de produits finis par catégories de produits	XV
Fonte brute, acier brut et produits laminés. Echanges à l'intérieur de la Communauté (réception des pays de la Communauté en provenance d'autres pays de la Communauté)	XVI
Fonte brute, acier brut et produits laminés. Importations des pays de la Communauté en provenance de pays tiers	XVII
Fonte brute, acier brut et produits laminés. Exportations des pays de la Communauté vers des pays tiers	XVIII
Minerai de fer. Réceptions en provenance des pays de la Communauté	XIX
Minerai de fer. Importations en provenance de pays tiers	XX

LA PRODUCTION MONDIALE DE HOUILLE
POUR LES ANNEES 1953 A 1955

Bien qu'on ne dispose pas encore de données complètes pour l'année 1955 concernant la production de houille dans les pays producteurs du monde, il est déjà possible de connaître la tendance générale de développement de la production mondiale. Alors que de 1950 à 1954, la production mondiale de houille a été relativement constante, il faut compter pour l'année 1955 avec un accroissement de la production de l'ordre de 120 millions de tonnes. Les Etats-Unis interviennent dans cette augmentation pour environ 68 millions, et l'U.R.S.S. pour environ 36 millions de tonnes. L'accroissement de la production américaine est principalement dû à la demande intérieure en expansion (centrales électriques notamment, ainsi qu'à l'importance de la demande en provenance des pays importateurs de charbon américain. Les chiffres publiés pour l'Union Soviétique ne concernent généralement que la production globale de houille et de lignite; il a donc fallu recourir à des estimations pour la production de houille.

Pour la Communauté, on observe un accroissement de la production d'environ 5 millions de tonnes, tandis qu'en Grande-Bretagne la production a baissé de 2 millions de tonnes. Les pays de l'Est européen (Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Bulgarie et Roumanie) ont, en 1955, accru leur production de plus de 4 millions de tonnes.

Les chiffres concernant la Chine et la Mandchourie qui sont donnés dans le tableau ci-après, sont très incertains. Pour ces régions on est obligé à faire des estimations. Il n'est cependant pas douteux qu'ici également la production de houille suit une tendance rapidement ascendante.

PRODUCTION MONDIALE DE HOUILLE 1953 - 1955

en millions de tonnes

	1953	1954	1955
Communauté (a)	238,2	242,7	247,5
Royaume-Uni	227,8	227,9	225,8
U.S.A. (b)	443,0	380,2	448,5
U.R.S.S. (c)	240,0	259,0	295,0
Europe de l'Est	111,6	115,8	120,2
Asie (sans la Chine)	92,5	89,5	91,0
Autres pays	91,3	91,2	93,5
T o t a l	1 444,4	1 406,3	1 521,5
Estimation pour la Chine et la Mandchourie	57,0	65,0-82,0	72,0-89,0
MONDE TOTAL	1 501,4	1 471,3- 1 488,3	1 593,5- 1 610,5

(a) Y compris la production des petites mines allemandes, qui ne sont pas recensées dans les statistiques courantes.

(b) Y compris lignite (environ 2 à 3 Mill. t).

(c)	1953	1954	1955
Production totale de charbon	320,0	345,0	390,0
dont estimation pour le lignite	80,0	86,0	95,0
" " " la houille	240,0	259,0	295,0

LA PRODUCTION D'ACIER BRUT DANS LE MONDE EN 1955

Régions de production	1953	1954	1955	$\frac{1955}{1954}$	1953	1954	1955
	1 000 t			%	%		
<u>MONDE</u> (a)	234,6	223,0	267,0	+ 19,7	100,0	100,0	100,0
dont							
<u>COMMUNAUTE</u>	39,7	43,8	52,5	+ 19,9	16,9	19,6	19,7
Grande-Bretagne	17,9	18,8	20,1	+ 6,9	7,6	8,4	7,5
U.S.A.	101,3	80,1	105,7	+ 32,0	43,2	35,9	39,6
Canada	3,7	2,9	3,8	+ 31,0	1,6	1,3	1,4
U.R.S.S. (a)	37,9	41,0	45,0	+ 9,8	16,2	18,4	16,9
Pays du Bloc Oriental (b)	12,5	12,9	14,2	+ 10,1	5,3	5,8	5,3
Japon	7,7	7,7	8,2	+ 6,5	3,3	3,5	3,1

(a) Estimations ou chiffres provisoires

(b) Zone d'occupation soviétique en Allemagne, Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie.

D'après les estimations provisoires, la production mondiale d'acier brut a atteint en 1955, avec 267 millions de tonnes, un nouveau record. Elle dépasse de 14 % environ le record établi en 1953. Il y a lieu de noter que tous les pays producteurs d'acier du monde ont participé à cette expansion. Celle-ci a été liée au développement mondial de l'équipement et de la production industrielle, progrès qui a conduit les pays industriels occidentaux à un stade de plein emploi et parfois de tension monétaire.

En augmentant de 32 %, par rapport à 1954, leur production d'acier brut, les Etats-Unis ont fait plus que compenser la baisse conjoncturelle de la production de 1954 à laquelle il convenait d'attribuer, et à elle seule, la diminution de la production mondiale d'acier constatée pendant cette même année.

Si le record de la production mondiale d'acier a pu être dépassé de 14 %, c'est en grande partie grâce aux progrès constants de la production dans les pays de la Communauté dont la production de 1955 dépassait de 12,8 millions de tonnes celle de 1953, alors que celle des Etats-Unis ne progressait que de 4,4 millions de tonnes et celle de l'URSS de 7,1 millions de tonnes.

De même que pour la Communauté, la production d'acier de la Grande Bretagne, dépassant tous les pronostics, a également progressé et a atteint avec plus de 20 millions de

tonnes un niveau dépassant de 6,9 % celui de l'année précédente.

Les parts revenant aux grands centres sidérurgiques dans la production mondiale se sont trouvées, en fait, légèrement modifiées en 1955 par la reprise de la production américaine, sans que toutefois des changements soient intervenus dans les rapports existant entre les principales régions de production. La sidérurgie de l'Europe Occidentale (Communauté et Royaume-Uni) a produit en 1955 : 27 % de la production mondiale contre 37;5 % en 1929. Cependant le déclin relatif de l'importance de l'Europe Occidentale dans la production sidérurgique mondiale s'est arrêté depuis 1952 (1952=27,6 %).

De nombreux signes indiquent que l'intensification du progrès industriel favorisé par les modifications de structure de l'économie mondiale et par le développement économique des pays sous-développés depuis la fin de l'ère coloniale, a entraîné l'industrie sidérurgique dans un courant d'activité soutenue.

CAPACITE DE PRODUCTION

PRODUCTION MAXIMUM POSSIBLE DE LA SIDERURGIE

ET RECORDS DE PRODUCTION

La connaissance de la capacité de production d'une industrie est utile à plusieurs points de vue :

- a) Elle présente un intérêt technique
- b) Elle présente un intérêt économique.

En général on compare la capacité à la production pour en tirer diverses conclusions :

1° Marge de production supplémentaire possible.

2° Situation conjoncturelle de l'industrie étudiée. Quand il s'agit d'une grande industrie de base, telle que la sidérurgie, sa situation conjoncturelle présente un intérêt économique général.

3° Situation financière de l'industrie - car il existe un taux d'utilisation de la capacité correspondant à des bénéfices nuls. Au-dessous de ce taux l'industrie peut subir des pertes, au-dessus réaliser des bénéfices.

Ces motifs d'intérêt existent aussi bien au stade de l'entreprise individuelle qu'au stade national ou international. Cependant il existe quelques différences et les renseignements qu'on peut tirer de la confrontation entre capacité et production par exemple sur la situation financière de l'industrie étudiée paraît surtout possible au stade interne de l'entreprise. En effet, les différences entre entreprises semblent exclure toute possibilité de conclusions valables sur ce point au stade national.

Ceci explique pourquoi on se préoccupe dans certains pays et certaines organisations internationales ou supranationales de réunir des données sur la capacité de production. D'autre part, l'intérêt même des statistiques de la capacité de production explique aussi les difficultés d'ordre psychologique qui risquent en plus des difficultés d'ordre pratique, de s'opposer à l'établissement de telles statistiques. En effet, elles portent sur des éléments que les entreprises auront tendance à considérer comme relevant du secret professionnel le plus strict.

Enfin d'autres craintes de nature psychologique risquent de naître chez les industriels quant à l'exploitation de telles statistiques: Ne peut-on pas utiliser ces statistiques pour effectuer, en cas de pénurie, une répartition autoritaire des matières premières? Ne risque-t-on pas que les pouvoirs publics encouragent ou découragent arbitrairement les investissements de certaines entreprises au lieu de laisser la libre concurrence exercer ses effets sur la situation respective des entreprises?, etc..., on touche ici la vieille crainte du dirigisme que les entreprises, en raison de l'expérience due aux guerres ou à des périodes d'économie dirigée, associent automatiquement à l'établissement de statistiques nouvelles.

On ne saurait trop réagir contre cette façon de voir, car dans une économie de libre concurrence les statistiques sont encore plus indispensables qu'en régime d'économie dirigée où la puissance publique peut toujours indemniser les victimes de ses erreurs ou pallier autrement à leurs conséquences, alors qu'en régime libéral l'entrepreneur doit supporter lui-même toutes les conséquences de sa gestion, bonne ou mauvaise. L'entrepreneur a donc le plus grand intérêt à disposer pour sa gestion du maximum de données statistiques sur l'industrie qu'il exerce.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que l'art. 47 du Traité impose à la Haute Autorité de publier les données susceptibles d'intéresser les industriels du marché commun, les gouvernements et les autres intéressés.

Nous indiquerons maintenant l'état des travaux de recensement de la capacité de production entrepris par la Haute Autorité pour la sidérurgie et leurs premiers résultats. On distinguera: la détermination et le choix de la notion retenue pour faire cette enquête statistique, la définition finalement retenue pour la capacité de production de la fonte et l'acier brut et les résultats obtenus pour 1955, et enfin le cas particulier de la capacité de production des laminoirs.

I

Choix d'une notion de la capacité de production

On peut hésiter entre plusieurs notions qui peuvent elles-mêmes donner lieu à des modalités de recensement différentes; elles se rangent en deux groupes selon qu'on désire s'attacher à la capacité de production technique des installations qui aboutit à un résultat théorique, ou bien aux possibilités réelles de production qui correspond à ce qu'il serait effectivement possible de produire, étant donné la structure d'ensemble des usines, les habitudes de production, les ressources

normales en matières premières. Par opposition à la "capacité technique" on peut désigner cette capacité pratique sous le nom de "capacité effective" de production ou de "production maximum possible".

La question du choix d'une notion de capacité a été discutée à la Haute Autorité avec les experts des pays membres et en tenant compte des discussions sur ce sujet qui avaient déjà eu lieu dans d'autres organisations internationales: Organisation Européenne de Coopération Economique (O.E.C.E.), Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (E.C.E.).

Le résultat de ces délibérations a été de retenir comme notion essentielle de la capacité au niveau du pays ou de la Communauté, la capacité effective ou "production maximum possible" pour les motifs suivants:

La capacité technique ou théorique résulte de l'addition au niveau de l'usine ou du pays des capacités techniques de production de chaque installation, calculée d'après les facteurs techniques et géométriques optima, et même de l'utilisation d'une main d'oeuvre possédant aussi une compétence et une productivité optimum (méthode soviétique).

Il en résulte que cette notion, qui peut être très utile au niveau de l'usine, l'est beaucoup moins sur le plan national si on veut apprécier les possibilités pratiques de production.

On a remarqué en effet:

a) En ce qui concerne la fonte:

La production d'un haut fourneau dépend de la façon dont il est alimenté (enfournement) et conduit (pression de soufflage, etc..). Or, surtout en Europe il est impossible de prévoir une marche théorique et un enfournement théorique. D'autre part, les mêmes appareils peuvent avoir, dans les usines différentes et avec le même enfournement, des rendements différents selon les habitudes de marche des usines. Au haut fourneau on peut vouloir, si les circonstances et les conditions techniques s'y prêtent, passer des ferrailles légères qui ralentissent le processus de production mais coûtent moins cher, etc..., par conséquent un calcul théorique n'aurait pas de signification concrète. C'est pourquoi les experts ont préféré en général la méthode consistant à interroger les usines sur leurs possibilités pratiques.

Des observations semblables sont formulées pour l'acier.

b) En ce qui concerne les aciéries:

Tout d'abord les possibilités de production en acier Thomas sont liées aux possibilités de production de fonte des hauts fourneaux. Pour l'acier Martin le problème est différent, mais on peut toujours pousser la production quitte à user la voûte plus vite, cela dépend du prix des réparations. D'autre part, pour l'acier Martin on obtient une différence de rendement selon qu'on adopte la marche en fonte solide ou en fonte liquide, etc...

Par conséquent de multiples conditions, y compris l'enfournement, règlent la conduite des installations. Les mêmes installations peuvent avoir des rendements différents dans des usines différentes selon les méthodes adoptées, des particularités économiques, etc...

C'est pourquoi les experts consultés ont conclu dans leur grande majorité que des statistiques des capacités théoriques d'après les facteurs géométriques et techniques des installations et des méthodes de conduites types risqueraient de conduire à des résultats incohérents et inexploitable.

La Division des Statistiques de la Haute Autorité a donc retenu la notion de capacité "effective" ou de "production maximum possible" de préférence à la capacité technique pour entreprendre le recensement de la capacité.

Remarquons toutefois qu'on peut concevoir que dans certains pays on parte de la capacité technique ou théorique des installations, recensée au cours d'un premier stade des travaux, et qu'on corrige ces données selon des facteurs pratiques pour arriver au cours d'une seconde étape à la détermination de la capacité "effective" de production de fonte et d'acier.

II

Définition de la production maximum possible et résultats du premier recensement (1955)

Le but étant clairement déterminé, à savoir: connaître les possibilités maxima de production qui pourraient être pratiquement réalisées si la conjoncture stimulait suffisamment la demande - la question restant à résoudre, consiste à établir comment, et à quel moment, ou par quelle période?

Deux méthodes ont été discutées et finalement mises en pratique conjointement:

1° Le relevé auprès des usines

2° L'établissement des records de production.

Ces deux méthodes présentent des avantages et des inconvénients propres qui ont conduit à les adopter toutes deux, bien que les résultats qu'on peut en tirer n'ont pas la même signification.

Le procédé de l'enquête auprès des usines, surtout dans le cas où l'unité d'interprétation des définitions et des méthodes est assurée par une personne ou une organisation professionnelle semble devoir donner les résultats les plus exacts et les plus comparables; mais il n'est pas possible de répéter l'enquête à des intervalles trop fréquents et en pratique on doit se borner à des recensements annuels.

Le procédé des records de production consiste à calculer le taux annuel de production correspondant pour chaque usine ou chaque section d'usine au record de production atteint effectivement pendant un mois, trois mois consécutifs ou une autre durée, au cours d'une certaine période de référence. Ce calcul donne des résultats plus élevés si on se base sur les données individuelles par aciéries (Thomas, Martin, électriques, autres) que si on se base sur la production totale d'acier de chaque usine.

Dans cette méthode on suppose qu'au cours de la période de référence chaque usine a pu, pendant les x mois consécutifs considérés, atteindre un niveau de production correspondant à l'utilisation complète de la capacité effective de production.

Or, cette hypothèse risque de ne se réaliser que rarement et d'autres motifs s'opposent à ce qu'on puisse assimiler les records de production à la capacité effective de production:

Les records seront en effet moins élevés que la capacité toutes les fois que, pour des raisons conjoncturelles, la capacité, notamment celle des installations nouvelles, ne peut être utilisée pleinement pendant les x mois consécutifs retenus pour les calculs. A l'inverse dans certains cas on risque d'enregistrer des records correspondant, pour certaines usines, à des périodes où on fait encore travailler ensemble à la fois des installations anciennes qu'on mettra sous peu à la ferraille et des installations nouvelles destinées à les remplacer.

Il existe donc une différence fondamentale entre la capacité effective de production (définie comme la "production maximum possible") et les records de production.

Par contre il est plus facile d'établir des statistiques de records de productions et de les tenir à jour de mois en mois par des procédés mécanographiques, que d'effectuer auprès des usines une enquête approfondie.

C'est pourquoi le principe des deux enquêtes a été retenu par la Division des Statistiques de la Haute Autorité.

1° Chaque année une enquête est effectuée auprès des usines par l'intermédiaire et sous le contrôle des organisations compétentes.

2° Chaque mois, une mise à jour des records de production, correspondant à la production maximum de fonte et d'acier atteinte au cours de quatre mois consécutifs pendant la période commençant le 1-1-1954, est effectuée sur la base des données individuelles d'usines et d'aciéries par des moyens mécanographiques.

Ces calculs étant effectués depuis trop peu de temps pour en avoir éprouvé entièrement la valeur, il n'est pas encore envisagé d'en publier régulièrement les résultats.

L'enquête auprès des pays sur la "production maximum possible" a été par contre jugée suffisamment sûre pour qu'on puisse en indiquer ci-dessous les résultats pour 1955 et pour l'ensemble de la Communauté. Il sera probablement possible d'indiquer les détails par pays pour la prochaine enquête qui aura lieu au début de 1956 pour l'année 1956.

Production maximum possible de fonte et d'acier brut
au cours de l'année 1955

Total Communauté

Unité : Millions de tonnes métriques

Fonte	A c i e r			
	Thomas	Martin	Electrique et autres	Total
42,390	28,169	21,108	4,638	53,915

Les chiffres ci-dessus sont des prévisions établies au début de 1955 pour l'ensemble de l'année 1955 par les organisations professionnelles compétentes.

La définition suivie, partiellement révisée pour 1956 est la suivante:

Définition et méthodes de calcul de la "Production maximum possible " utilisée par la Haute Autorité

1° Définition:

"La production maximum annuelle possible" est la production maximum qu'il est possible d'obtenir au cours de l'année considérée dans les conditions ordinaires de travail, compte tenu des réparations, de l'entretien, des congés normaux avec les installations disponibles au début de l'année, compte tenu également de la production supplémentaire des installations devant être mises en service et des installations existantes qui doivent être définitivement arrêtées au cours de l'année. L'évaluation de la production doit être basée sur les proportions probables de la composition de la charge de chacune des installations en question et dans l'hypothèse que les matières premières seront disponibles". En ce qui concerne l'acier Thomas (et Bessemer), on devra établir les possibilités de production en envisageant non pas chaque aciérie seulement, mais l'ensemble hauts fourneaux + aciéries Thomas.

2° Méthodes générales de calcul:

- a) On doit considérer seulement les appareils de production aptes à la marche dans les conditions normales, c'est-à-dire dont la production serait rentable, compte tenu de la situation de l'entreprise et de la situation du marché en année de haute conjoncture après, le cas échéant, des réparations ne sortant pas du cadre du gros entretien.
- b) On doit apprécier les possibilités de production annuelles des instruments aptes à la marche en supposant pour chacun d'eux:
 1. des conditions normales de marche (arrêts pour congés payés, disponibilités saisonnières d'énergie, entretien et réparations courantes);
 2. aucune difficulté d'approvisionnement en matières premières (pour l'électricité tenir compte des disponibilités normalement prévisibles);
 3. l'enfournement moyen habituel (en principe celui de l'année précédente). On peut déroger à ce principe seulement sur justifications particulières des usines et si les lits de fusion prévus paraissent réalisables);
 4. aucune difficulté d'écoulement des produits;
 5. une répartition normale des disponibilités en fonte, entre l'exportation, la fonderie et les aciéries;
 6. une répartition normale des demi-produits, des produits intermédiaires et des produits finis (forme, qualités, Duplex, etc...).

On doit s'efforcer ainsi d'établir la production maximum effectivement réalisable en gardant, sauf exception, les méthodes de production et les lits de fusion moyens habituels et correspondant à une demande, gardant elle aussi, la même structure que par le passé.

III

Le cas de la capacité de production effective des laminoirs

Il semble a priori possible d'établir pour quelques groupes de laminoirs correspondant pour chacun à une catégorie de produits bien spécifiés des statistiques de la production maximum possible suivant une méthode analogue à celle définie ci-dessus.

Ceci présente quelques difficultés supplémentaires du fait de l'évolution des programmes de laminage dans le temps, mais de même que pour les hauts fourneaux on suppose un enfournement en principe analogue à celui de l'année passée, on peut baser les calculs sur un programme de laminage moyen correspondant à la structure de la production de l'année passée.

Ici, plus encore que pour la fonte et l'acier, on risque de se heurter à des difficultés d'ordre psychologique relatives à la valeur des résultats susceptibles d'être obtenus en comparaison avec l'utilisation possible des données recensées. Ces craintes psychologiques que nous avons déjà signalées dans l'introduction, ne sont pas d'ailleurs sans fondement comme on peut en juger par les quelques considérations suivantes:

a) Le rendement d'un laminoir ne dépend pas seulement du programme moyen annuel de laminage, mais de l'importance des commandes dans une seule dimension, facteur qui pour une même production annuelle agit sur les temps employés pour changer les cylindres et par suite sur la durée possible d'utilisation. De ce fait des différences peuvent exister en dépit du fait que les usines s'efforcent de grouper les commandes pour éviter de trop fréquents changements des cylindres.

b) Un même laminoir peut produire des quantités de laminés très différentes dans une usine si on modifie les conditions de répartition de l'acier brut entre les divers trains.

c) Les possibilités de production de laminés dépendent aussi en grande partie de la capacité des installations qui précèdent le laminoir considéré, ou bien qui le suivent (installations de finissage).

d) Ajoutons enfin que les instruments de production sont rarement utilisés à 100 % et qu'on en garde parfois en réserve uniquement pour pouvoir faire face à une pointe de la demande si on dispose des matières premières nécessaires.

Il va de soi qu'on doit apprécier avec prudence, dans ces conditions, la valeur de recensements statistiques portant sur des données susceptibles de modifications rapides. D'autre part, il paraît justifié de tenir compte dans une grande mesure des craintes relatives aux répercussions éventuelles de l'utilisation de telles statistiques comme bases d'une répartition éventuelle de matières premières, ou bien pour orienter les investissements, ceci d'autant plus que la statistique ne distinguerait pas l'âge, le caractère moderne ou non et le taux d'amortissement des diverses installations dont on aurait recensé les possibilités de production maximum.

Cependant une telle statistique établie d'après une hypothèse de structure de production et d'approvisionnement analogue à celles constatées l'année précédente, et mise à jour chaque année, présente un réel intérêt d'une importance fondamentale dans un but d'information générale. Il va de soi que ces données devraient être interprétées avec la plus grande prudence et que pour résoudre certaines questions posées plus haut (investissements, répartition), elle devraient être complétées par beaucoup d'autres éléments qu'il n'y a pas lieu de préciser ici.

En raison du grand intérêt, d'ordre général, présenté par ces statistiques qui sont d'ailleurs couramment recensées et publiées aux U.S.A., la question est actuellement à l'étude et il n'est pas impossible qu'on dispose un jour, en dépit des difficultés, des possibilités de production maximum des produits finis tout comme on dispose déjà régulièrement maintenant des mêmes données pour la fonte et l'acier brut.

LE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTE
DE L'AVANT-GUERRE A 1955

Dans les pages suivantes on a retracé, sur la base des indices annuels disponibles, l'évolution de la production industrielle de chaque pays membre depuis l'avant-guerre jusqu'en 1955. On a choisi à cet effet les indices généraux de la production industrielle sans bâtiment, qui couvrent en principe l'ensemble des industries extractives et manufacturières, ainsi que la production de gaz et d'électricité. Ces indices offrent le plus de garantie du point de vue de la comparabilité internationale, quoique l'on doive faire quelques réserves à cet égard et tenir compte, dans l'appréciation des chiffres, d'une marge d'erreur possible.

Pour apprécier la comparabilité des indices nationaux utilisés ci-après, il faut cependant souligner certains éléments positifs, qui permettent de juger suffisant le degré d'homogénéité des données de base.

- 1° Le mode de calcul des indices généraux de production est assez semblable dans les différents pays de la Communauté.
- 2° Les indices annuels de production - utilisés ci-après - sont internationalement mieux comparables que les indices mensuels; dans le cas de certains pays (p.ex. la France), certains secteurs industriels sont exclus de l'indice mensuel, alors qu'ils sont couverts par l'indice annuel.
- 3° Pour tous les pays de la Communauté (sauf la Sarre et le Luxembourg) les indices qui ont servi de base aux calculs se réfèrent à une base de comparaison et de pondération commune : l'immédiat avant-guerre (1938 pour la France, l'Italie et les Pays-Bas, 1936 pour l'Allemagne, moyenne 1936/38 pour la Belgique). Il en résulte que les écarts provenant de l'utilisation de bases de pondération différentes peuvent être considérés comme négligeables. Exception doit être faite pour la Sarre, où il a fallu se servir de l'indice basé sur une pondération 1950.

Toute étude de l'évolution industrielle depuis l'avant-guerre soulève la question de la période de référence des indices. Le choix d'une année de base d'avant-guerre est particulièrement difficile, puisque aucune des années précédant immédiatement la deuxième guerre mondiale ne peut être considérée comme normale, du point de vue de la production industrielle.

Il a donc été procédé de deux façons différentes. Une première fois on a pris comme base de comparaison 1938, année sur laquelle sont basés les indices de production de plusieurs pays de la Communauté. Bien que fréquemment employées dans les comparaisons internationales, les séries d'indices basés sur l'année 1938 ne se prêtent que difficilement à une étude comparative de l'évolution à long terme; en effet, l'année 1938 ne répond pas aux conditions que doit remplir une période de référence normale.

Afin de permettre une comparaison plus valable, les indices de production des pays de la Communauté ont été calculés une deuxième fois sur la base de la production moyenne des années 1936-37-38. On dispose ainsi pour l'immédiat avant-guerre d'un niveau de base moyen, où les influences propres à chacune des années considérées se neutralisent dans une certaine mesure. Il semble que, pour une comparaison entre les pays de la Communauté, les indices de production basés sur la moyenne annuelle 1936/38 soient préférables aux indices basés sur la seule année 1938.

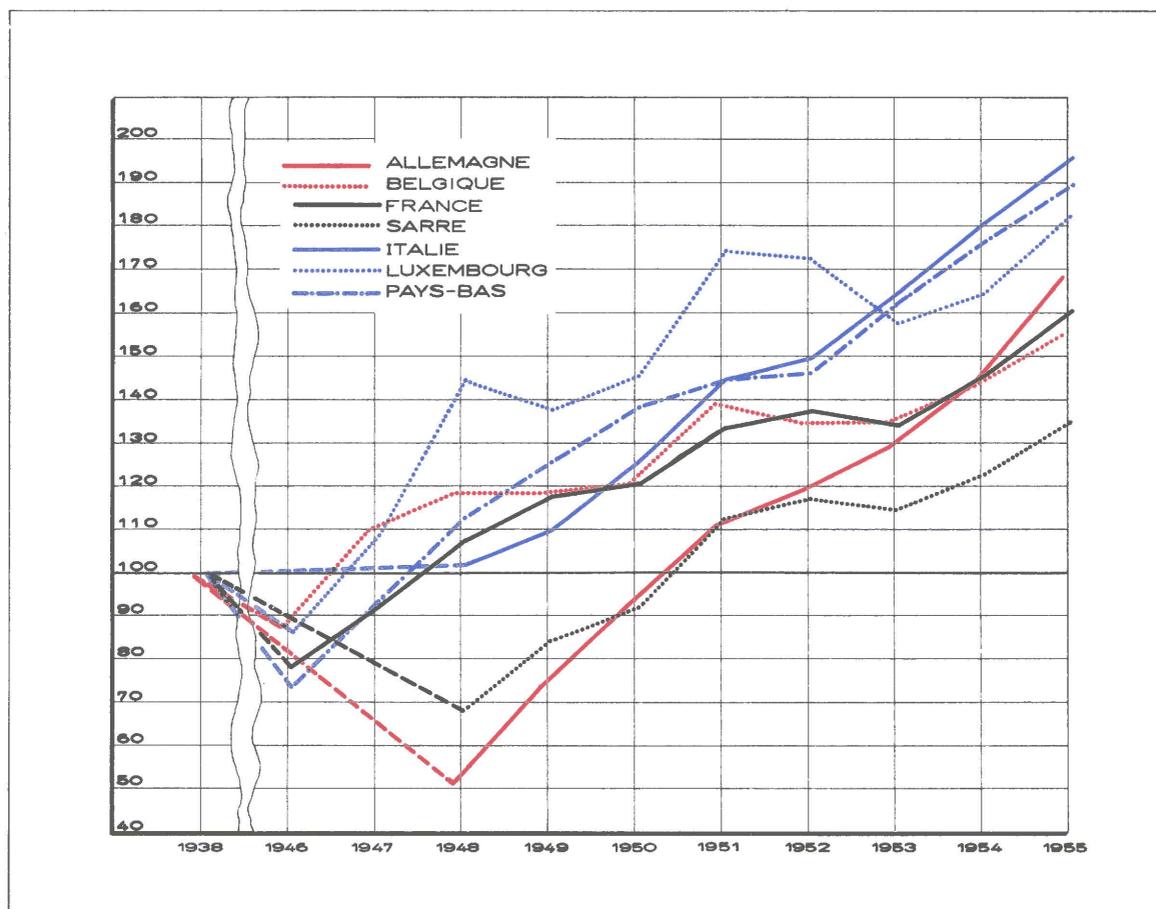
Enfin, on a mis en relation le développement de la production industrielle avec l'accroissement de la population intervenu depuis l'avant-guerre dans chaque pays de la Communauté. On a pu établir de cette façon un indice de la production par tête d'habitant, ainsi qu'une comparaison des niveaux absolus de la production industrielle par habitant.

I. INDICES GENERAUX DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (sans bâtiment)

Base 1938 = 100

Année	Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Sarre	Italie	Luxembourg	Pays-Bas
1946	-	88	78	-	-	86	74
1947	-	111	92	-	-	109	94
1948	52	120	108	68	102	145	113
1949	75	120	118	84	111	138	126
1950	94	122	121	92	126	146	139
1951	112	140	134	113	145	175	145
1952	120	136	138	118	150	173	147
1953	130	137	135	115	165	158	163
1954	146	145	147	124	181	165	177
1955 (a)	170	157	162	136	196	183	190

(a) Chiffres provisoires



Ce tableau permet de dégager quelques conclusions intéressantes :

1° Il apparaît que le niveau de production de 1938 a été dépassé en Belgique et au Luxembourg dès 1947. La France, l'Italie et les Pays-Bas ont suivi une année plus tard, en 1948. Par contre, dans le cas de l'Allemagne occidentale et de la Sarre, il a fallu attendre l'année 1951 pour que le niveau de 1938 soit retrouvé et dépassé.

2° En considérant la période 1938-1955, on constate que l'accroissement de la production industrielle a été le plus marqué en Italie (+96 %) et aux Pays-Bas (+90 %). Le Luxembourg montre également un fort accroissement par rapport à 1938, mais, ainsi qu'on le verra plus loin, celui-ci résulte en partie du niveau anormalement bas de la production luxembourgeoise en 1938. Quant à la production allemande elle s'est accrue de 70 % depuis 1938.

Les productions industrielles de la France et de la Belgique se trouvaient toutes deux, en 1955, à un niveau supérieur d'environ 60 % à celui de 1938. On notera enfin que la Sarre se range en dernier lieu quant au développement du volume de sa production depuis 1938 (+36 %).

3° Bien que les données annuelles ne conviennent guère à l'étude des fluctuations de la conjoncture, on discerne nettement dans les indices annuels de production l'influence des mouvements conjoncturels au cours de la période d'après-guerre. Ce sont les indices du Luxembourg, de la Sarre et de la Belgique-pays ou l'industrie lourde constitue une part importante de l'activité nationale-qui se distinguent par la plus grande sensibilité conjoncturelle.

L'incidence des deux légères récessions de 1949-50 et de 1952-1953 apparaît nettement dans les courbes de la production industrielle des pays de la Communauté, traduisant, soit une baisse ou une stagnation de la production (p.ex. en France, Belgique, Luxembourg et Sarre), soit un ralentissement de l'expansion industrielle (p.ex. en Italie, aux Pays-Bas et en Allemagne).

4° On observera cependant que le choix de l'année 1938 comme année de base des indices d'après-guerre prête à de sérieuses critiques, surtout lorsqu'il s'agit de comparer l'évolution entre plusieurs pays. En effet, la situation économique très différente dans laquelle se trouvaient les pays de la Communauté en 1938 interdit de considérer le niveau de production de 1938 comme un niveau moyen et comparable pour la période d'avant-guerre. Alors qu'en Allemagne et en Sarre, la production industrielle atteignait en 1938, notamment sous l'effet du réarmement, un niveau relativement élevé, la même année représente pour

la France, la Belgique et le Luxembourg une année de crise caractérisée notamment par une baisse prononcée du volume de production.

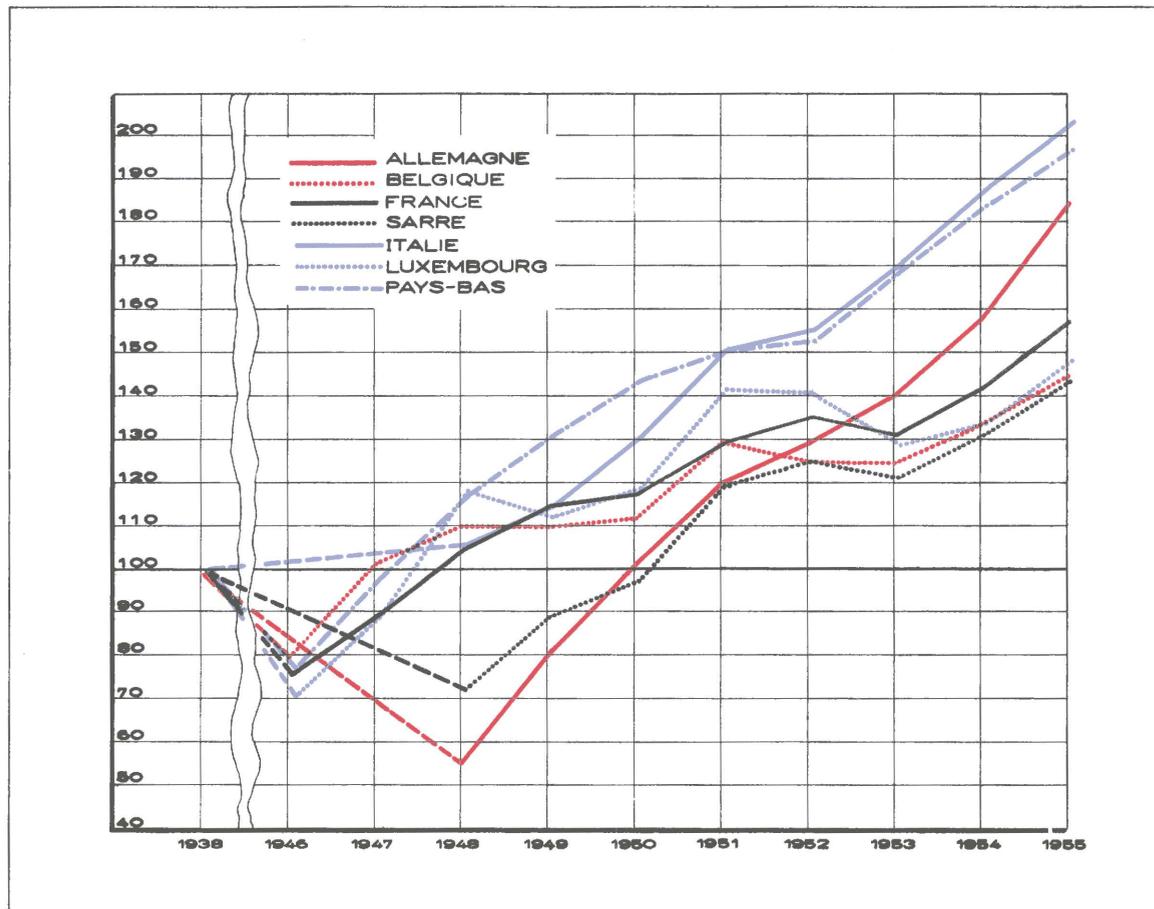
Il est évident qu'en utilisant 1938 comme année de base, les indices de production d'après-guerre de la France, de la Belgique et du Luxembourg se trouvent surélevés par rapport aux indices des autres pays de la Communauté. Il semble donc préférable d'adopter comme base de comparaison des indices nationaux une période moins anormale que la seule année 1938.

II. INDICES GENERAUX DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (sans bâtiment)

Base 1936-38 = 100

Année	Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Sarre	Italie	Luxembourg	Pays-Bas
1946	-	82	76	-	-	70	77
1947	-	103	89	-	-	89	98
1948	57	111	105	72	106	118	118
1949	81	111	115	89	116	113	131
1950	102	113	117	98	131	119	145
1951	122	130	130	120	151	143	151
1952	131	127	136	125	156	141	153
1953	142	127	131	122	172	129	170
1954	159	135	143	131	189	135	184
1955 (a)	185	146	157	144	204	149	198

(a) Chiffres provisoires



Par rapport aux indices basés sur l'année 1938, les indices annuels de la production industrielle calculés sur la base de la moyenne des années 1936-38, modifient, dans une certaine mesure, les niveaux relatifs auxquels se situent les différents pays de la Communauté. Il est possible ainsi de vérifier ou de corriger les conclusions de la page précédente.

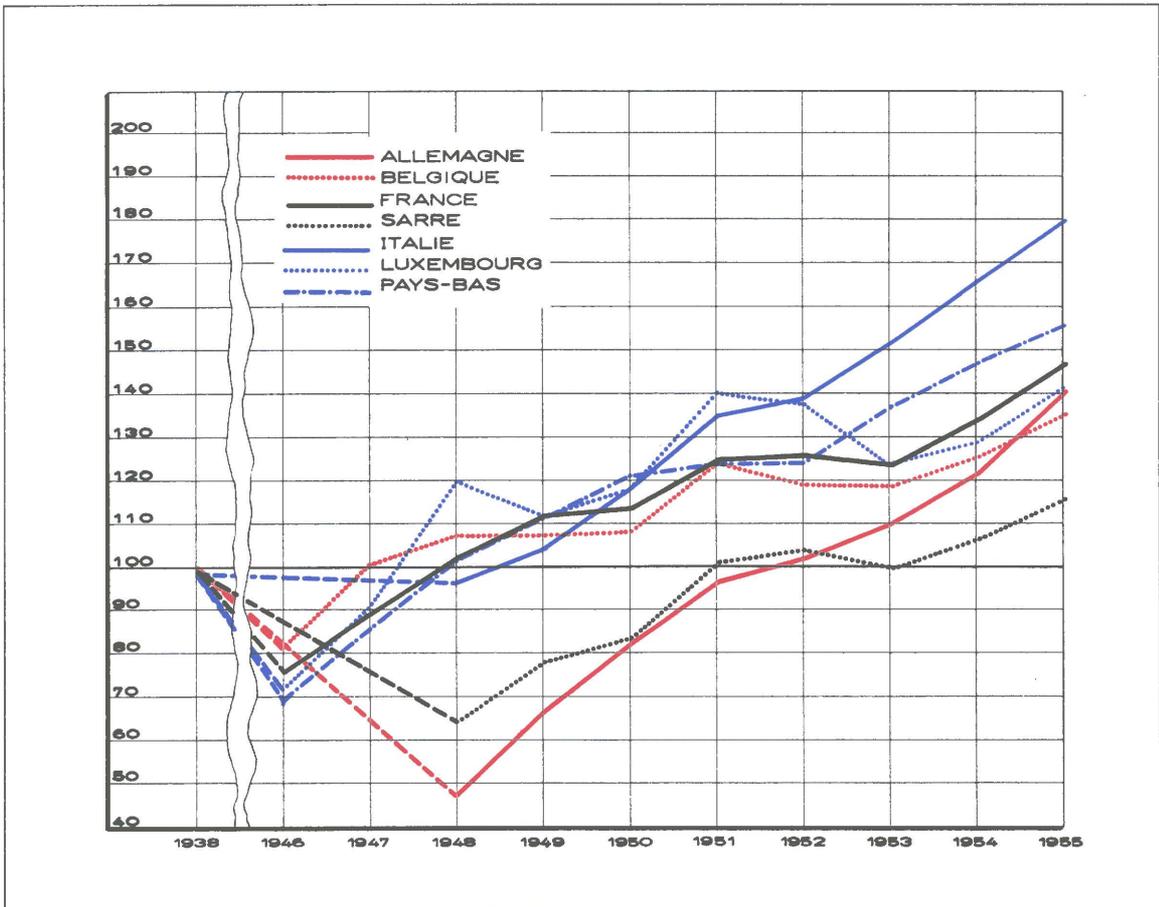
- 1° Les chiffres sur base 1936-38 confirment en premier lieu le fait que l'accroissement le plus considérable intervenu depuis l'avant-guerre dans la production industrielle a eu lieu en Italie et aux Pays-Bas. Ces deux pays, où l'industrie a doublé sa production depuis l'avant-guerre, se sont nettement détachés des autres pays de la Communauté par l'ampleur de leur développement industriel.
- 2° D'autre part les indices de l'Allemagne et de la Sarre se trouvent, du fait de la nouvelle base utilisée, relevés par rapport à ceux des autres pays membres. L'indice de production allemand dépasse l'indice belge en 1952 et l'indice français en 1953 et tend à rejoindre ceux des Pays-Bas et de l'Italie. Quant à l'indice de production de la Sarre, il évolue depuis 1952 à un niveau fort rapproché de l'indice belge.
- 3° Les indices de production de la France, et surtout de la Belgique et du Luxembourg se trouvent, au contraire, abaissés du fait de l'utilisation des années 1936-38 comme base d'avant-guerre. Par rapport à cette période la production industrielle marquait en 1955 une augmentation de 57 % en France, de 49 % au Luxembourg et de 46 % en Belgique. L'accroissement de la Sarre (+44 %) est sensiblement égal à ce dernier pourcentage.

III. INDICES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE PAR TETE D'HABITANT

Base 1936-38 = 100

Année	Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Sarre	Italie	Luxembourg	Pays-Bas
1946	-	81	77	-	-	73	70
1947	-	101	90	-	-	92	87
1948	47	108	105	66	99	121	103
1949	67	108	114	79	106	114	113
1950	83	109	116	85	120	120	123
1951	98	125	127	103	137	143	126
1952	104	121	128	106	141	140	127
1953	111	121	126	102	155	127	139
1954	124	128	137	109	169	132	149
1955(a)	142	138	150	119	182	145	158

(a) Chiffres provisoires



Les différences notables qu'on observe dans l'évolution démographique des différents pays de la Communauté par rapport à la période d'avant-guerre indiquent qu'en interprétant les chiffres de la production industrielle, il convient de tenir compte des changements intervenus dans la population. A cet effet on a calculé un indice de la production industrielle par tête d'habitant, obtenu en divisant les indices de production, base 1936-38, par des indices annuels de la population totale, basés sur le nombre d'habitants au milieu de 1937.

Depuis 1937 certains pays de la Communauté ont connu un accroissement très sensible de leur population (Allemagne occidentale, + 30%, Pays-Bas + 25%, Sarre + 21%) alors que d'autres pays n'ont vu leur population augmenter que dans une faible mesure (Belgique + 6%, France + 5%, Luxembourg + 3%). En considérant l'accroissement de la production industrielle par tête d'habitant depuis l'avant-guerre, on peut faire les constatations suivantes:

1. Le niveau de production industrielle d'avant-guerre par habitant a été retrouvé dans la plupart des pays de la Communauté vers 1948 (1947 pour la Belgique, 1949 pour l'Italie). La Sarre a retrouvé ce niveau en 1951 et l'Allemagne occidentale en 1952.
2. De l'avant-guerre à 1955, la production industrielle par habitant s'est accrue pour la plupart des pays de la Communauté dans une proportion variant d'environ 40 à 60%. L'augmentation est de 38% pour la Belgique, de 42% pour l'Allemagne occidentale, de 45% pour le Luxembourg, de 50% pour la France et de 58% pour les Pays-Bas.
3. Deux pays de la Communauté s'écartent très nettement de l'évolution générale. Ce sont l'Italie d'une part, où le volume de la production par habitant a augmenté de 82%, accroissement bien supérieur à celui des autres pays; et d'autre part la Sarre, où le taux d'augmentation d'environ 20% est plus faible qu'ailleurs.

IV

Niveaux comparés de la production industrielle

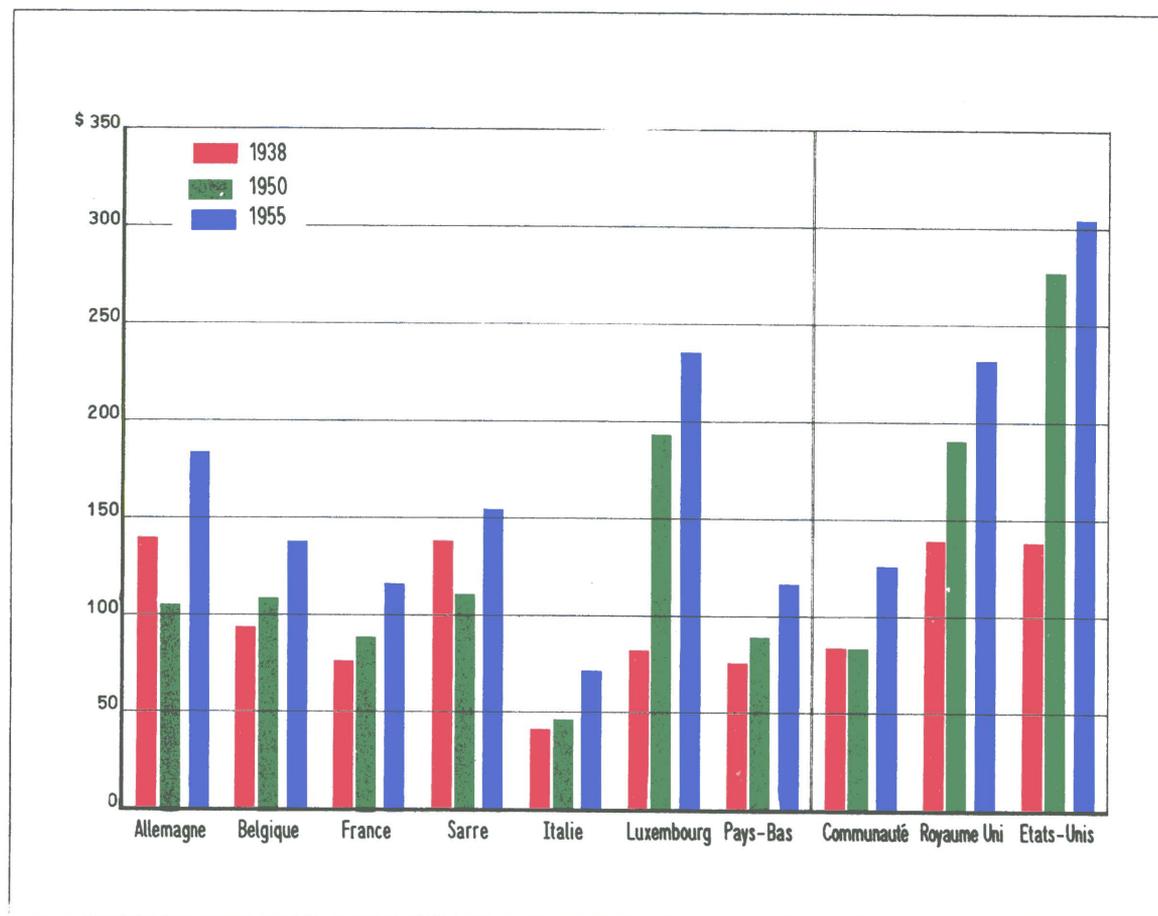
Les indices de production traduisent le développement du volume de la production depuis une année ou période déterminée. Ils ne permettent pas de connaître et de comparer les niveaux absolus de la production industrielle atteints dans les différents pays.

Afin de combler cette lacune, on a calculé pour tous les pays de la Communauté, ainsi que pour le Royaume-Uni et les Etats-Unis, le niveau absolu de la production industrielle pour les années 1938, 1950 et 1955. A cette fin on a utilisé la valeur de la production industrielle (sans bâtiment) par tête d'habitant, exprimée en dollars USA de 1938. Les niveaux de 1938 ont été obtenus en divisant les valeurs nettes de la production industrielle en 1938 par le nombre total d'habitants au milieu de la même année. Les chiffres pour 1950 et 1955 ont été calculés de façon indirecte, en appliquant aux valeurs nettes de 1938 les taux d'accroissement des indices de production et en divisant les valeurs ainsi obtenues par la population totale au milieu de l'année considérée. S'il convient de remarquer qu'un tel mode de calcul indirect doit entraîner certaines erreurs (dues notamment à l'évolution des prix des différents produits), il ne semble pas cependant que celles-ci puissent altérer considérablement l'ensemble des résultats. Ceux-ci ont uniquement pour but de donner une idée des ordres de grandeur respectifs.

VALEUR DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (sans bâtiment) PAR TETE D'HABITANT
EN DOLLARS 1938

P a y s	en 1938	en 1950	en 1955 (a)
Allemagne (R.F.)	140	108	186
Belgique	94	111	140
France	77	91	118
Sarre	139	113	157
Italie	42	48	73
Luxembourg	133	196	237
Pays-Bas	77	91	118
Communauté	85	85	127
Royaume-Uni	141	192	233
Etats-Unis	140	278	306

(a) Chiffres provisoires



Dans l'interprétation de ces résultats, il faut tenir compte de ce qui a été dit plus haut à propos de l'année 1938 comme base de référence des indices. C'est ainsi qu'il faut considérer les niveaux de production de 1938 comme étant anormalement bas dans le cas du Luxembourg, de la Belgique, de la France et surtout des Etats-Unis.

On peut néanmoins dégager quelques constatations générales du tableau précédent:

1. D'après leur niveau de production industrielle, les pays de la Communauté peuvent être classés de la façon suivante (en ordre décroissant): Le Luxembourg vient nettement en tête avec une production de près de 240 \$ 1938 par tête d'habitant en 1955, niveau pratiquement égal à celui du Royaume-Uni. Suivent: l'Allemagne occidentale, la Sarre et la Belgique, tous ces pays se situant à un niveau supérieur à la moyenne de la Communauté.

La France et les Pays-Bas ont un niveau de production presque identique. Enfin l'Italie atteint un niveau très inférieur à celui des autres pays de la Communauté.

2. En comparant les niveaux absolus et les accroissements relatifs depuis l'avant-guerre (voir Par. III) on peut constater que se sont les pays dont le niveau de production est le plus bas, qui ont relativement le plus progressé (Italie, Pays-Bas, France). On ne peut toutefois perdre de vue qu'en raison de la différence des niveaux de départ, un même pourcentage d'accroissement signifie une augmentation moindre en termes absolus pour les pays à niveau relativement bas.
3. La comparaison du niveau moyen dans la Communauté avec celui du Royaume-Uni et avec les Etats-Unis fait apparaître combien l'écart s'est élargi entre les années 1938 et 1950. Alors qu'en 1938 le niveau de production du Royaume-Uni et des Etats-Unis (niveau anormalement bas dans ce dernier cas) était supérieur d'environ 65% au niveau moyen de la Communauté, en 1950 la production industrielle par habitant était en Grande-Bretagne plus de 2 fois et aux Etats-Unis plus de 3 fois supérieure à celle de la Communauté. Toutefois, depuis 1950 l'écart entre les niveaux de production industrielle, tout en demeurant encore très considérable, a commencé à se réduire.

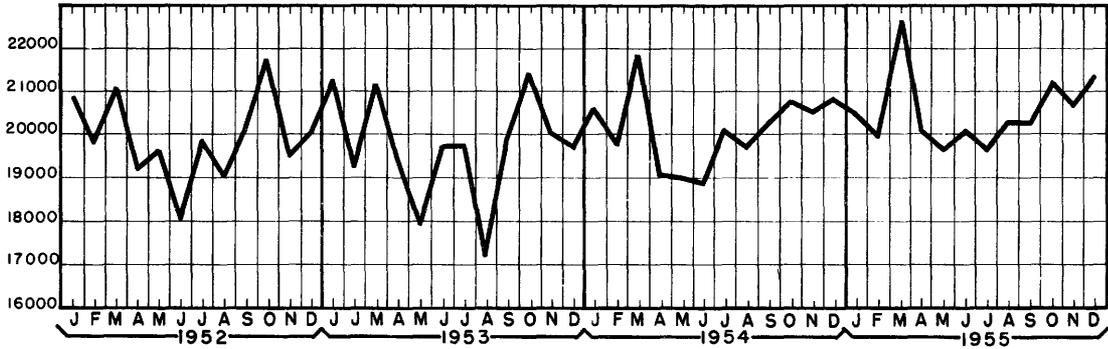
ANNEXE STATISTIQUE

I. C H A R B O N

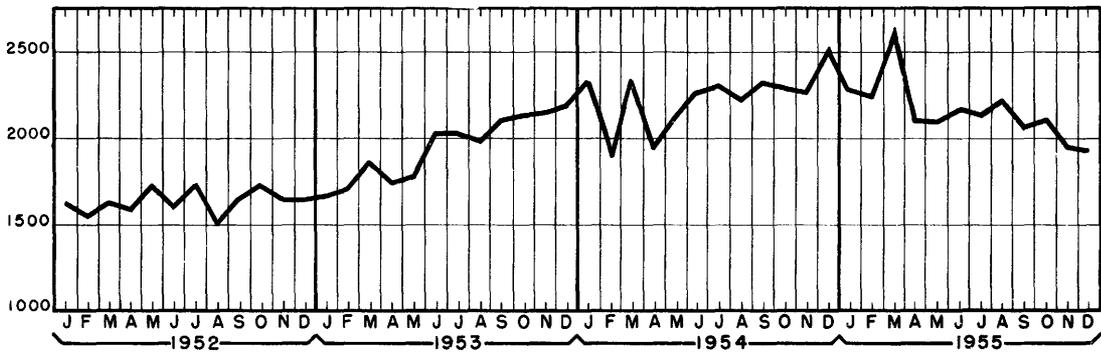
SITUATION GENERALE DE L'ECONOMIE CHARBONNIERE DE LA COMMUNAUTE

1000 t.

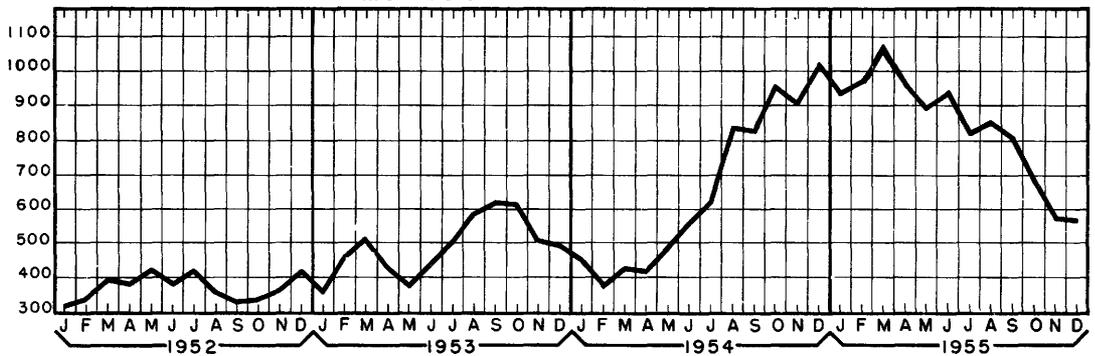
PRODUCTION DE HOUILLE



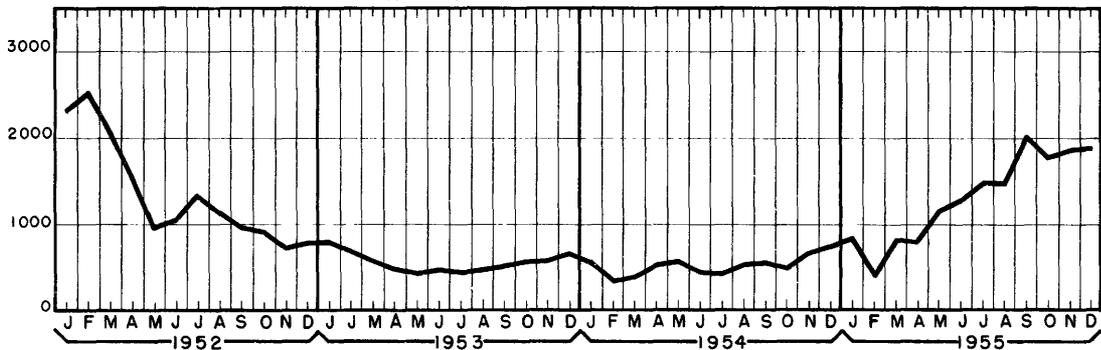
ECHANGES DE HOUILLE A L'INTERIEUR DE LA COMMUNAUTE



EXPORTATIONS DE HOUILLE VERS LES PAYS TIERS



IMPORTATIONS DE HOUILLE EN PROVENANCE DES U.S.A.



PRODUCTION DE HOUILLE DES PAYS DE LA COMMUNAUTE

1 000 t

Période	Allemagne	Belgique	France	Sarre	Italie	Pays-Bas	Communauté
Moy. mens.							
1951	9 910	2 471	4 414	1 357	97	1 035	19 284
1952	10 273	2 532	4 614	1 353	91	1 044	19 907
1953	10 373	2 505	4 382	1 368	94	1 025	19 747
1954	10 670	2 437	4 534	1 402	89	1 006	20 138
1955 a	10 894	2 497	4 611	1 444	95	991	20 532
1954 - I	10 732	2 557	4 775	1 479	89	1 011	20 643
II	10 363	2 439	4 581	1 379	98	954	19 814
III	11 443	2 676	5 066	1 485	101	1 043	21 814
IV	9 878	2 486	4 348	1 341	97	963	19 113
V	10 083	2 299	4 273	1 294	88	981	19 018
VI	9 871	2 438	4 266	1 284	78	975	18 912
VII	11 202	2 069	4 283	1 394	92	1 064	20 104
VIII	10 664	2 328	4 279	1 407	85	1 008	19 771
IX	10 765	2 427	4 493	1 474	92	1 029	20 280
X	11 060	2 504	4 627	1 474	91	1 041	20 797
XI	10 905	2 446	4 714	1 394	82	1 016	20 557
XII	11 070	2 579	4 701	1 414	80	995	20 829
1955 - I	10 616	2 503	4 813	1 473	89	1 019	20 513
II	10 565	2 333	4 669	1 387	88	919	19 961
III	12 062	2 665	5 141	1 620	97	1 101	22 686
IV	10 521	2 493	4 646	1 422	92	946	20 120
V	10 430	2 410	4 450	1 403	101	883	19 677
VI	10 324	2 595	4 639	1 402	91	985	20 036
VII	10 903	1 876	4 290	1 453	102	999	19 623
VIII	11 022	2 469	4 253	1 449	101	983	20 276
IX	10 767	2 590	4 349	1 461	97	1 036	20 300
X	11 235	2 691	4 725	1 474	96	1 003	21 224
XI	11 003	2 564	4 587	1 406	92	996	20 648
XII a	11 280	2 768	4 772	1 381	91	1 024	21 316
1956 - I a	11 603	2 603	4 787	1 516	91	1 025	21 625
II							
III							
IV							

a) Chiffres provisoires

STOCKS TOTAUX DE HOUILLE AUX MINES (a)
 et
STOCKS TOTAUX DE COKE DANS LES COKERIES DE LA COMMUNAUTE
 (en fin de période)

1 000 t

Période	Stocks totaux de houille	Stocks totaux de coke
1951	2 266	351
1952	7 103	531
1953	10 460	4 260
1954	12 426	2 645
1953 - Mars	8 756	634
Juin	10 310	1 364
Septembre	10 619	3 043
Décembre	10 460	4 260
1954 - Janvier	10 130	4 480
Février	10 624	4 231
Mars	12 088	4 462
Avril	12 939	4 581
Mai	13 566	4 236
Juin	13 933	4 137
Juillet	14 775	3 949
Août	14 988	3 851
Septembre	14 791	3 485
Octobre	14 323	3 144
Novembre	13 565	2 870
Décembre	12 426	2 645
1955 - Janvier	11 509	2 102
Février	11 353	1 598
Mars	11 570	1 005
Avril	11 224	851
Mai	10 793	869
Juin	10 565	793
Juillet	10 221	763
Août b	9 890	758
Septembre b	9 425	677
Octobre b	8 904	636
Novembre b	8 469	578
Décembre b	7 549	527

a) Non compris les stocks de houille des cokeries minières et fabriques d'agglomérés mininières
 b) Chiffres provisoires

Décomposition des stocks totaux à fin oct. 1955, voir page suivante

DECOMPOSITION DES STOCKS TOTAUX DE HOUILLE AUX MINES

(à fin Octobre 1955)

Pays	Stocks totaux toutes sortes réunies	dont		
		Mixtes, Schlamms et bas produits divers	Poussiers (Pulvérulents)	Autres sortes
	1 000t	en % des stocks totaux		
Allemagne	690	2	1	97
Belgique	593	48	23	29
France	6 919	75	4	21
Sarre	327	70	2	28
Italie	84	0	-	100
Pays-Bas	291	72	1	27
Communauté	8 904	67	5	28

ECHANGES DE HOUILLE A L'INTERIEUR DE LA COMMUNAUTE

(Livraisons des pays de la Communauté aux autres pays de la Communauté)

1 000 t

Période	Allemagne	Belgique	France	Sarre	Pays-Bas	Communauté
Moy. mens.						
1951	794	114	96	651	-	1 655
1952	755	193	87	613	0	1 648
1953	858	299	126	648	21	1 951
1954	1 032	357	130	643	77	2 239
1953 - VII	993	328	112	588	18	2 039
VIII	927	418	66	541	33	1 985
IX	861	381	139	685	37	2 103
X	958	285	129	723	44	2 139
XI	903	341	148	715	49	2 156
XII	921	387	141	687	48	2 184
1954 - I	1 029	290	146	818	53	2 336
II	773	236	126	700	41	1 876
III	1 075	379	131	679	82	2 346
IV	912	295	115	584	50	1 956
V	1 014	343	115	580	82	2 134
VI	1 113	400	112	572	79	2 276
VII	1 227	287	111	583	97	2 305
VIII	1 105	339	110	559	113	2 226
IX	1 118	334	141	624	105	2 322
X	1 091	342	146	635	85	2 299
XI	959	418	159	665	71	2 272
XII	968	622	147	716	65	2 518
1955 - I	875	515	133	686	68	2 277
II	883	476	148	695	63	2 265
III	936	618	294	729	75	2 652
IV	867	293	238	667	56	2 121
V	830	358	209	646	51	2 094
VI	770	438	270	623	65	2 166
VII	805	353	249	662	66	2 135
VIII	772	433	285	670	52	2 212
IX	716	425	214	632	73	2 060
X	766	401	177	692	64	2 100
XI a	731	336	150	662	64	1 943
XII a	770	324	147	633	54	1 928

a) Chiffres provisoires

IMPORTATIONS DE HOUILLE DES PAYS DE LA COMMUNAUTE EN PROVENANCE DE PAYS TIERS

1 000 t

Période	Allemagne	Belgique	France	Sarre	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté
<i>Moy. mens.</i>								
1951	500	153	528	-	544	1	210	1 936
1952	656	98	447	-	423	6	226	1 855
1953	420	94	135	-	352	1	150	1 152
1954	323	71	185	-	404	0	177	1 160
1953 - VII	343	110	74	-	306	1	96	930
VIII	358	108	106	-	302	0	89	963
IX	450	121	92	-	309	0	122	1 094
X	408	152	93	-	397	0	174	1 224
XI	380	128	100	-	377	1	221	1 207
XII	465	133	116	-	385	-	239	1 338
1954 - I	385	66	154	-	372	1	194	1 172
II	274	45	160	-	406	1	111	997
III	344	94	233	-	397	-	135	1 203
IV	436	64	155	-	399	-	149 a	1 203
V	354	68	181	-	452	1	174 a	1 230
VI	258	71	178	-	354	1	192 a	1 054
VII	371	62	210	-	218	-	154 a	1 015
VIII	246	97	183	-	397	1	176 a	1 100
IX	387	86	200	-	283	1	215 a	1 172
X	278	84	182	-	405	-	199 a	1 148
XI	286	69	178	-	533	-	233 a	1 299
XII	262	47	202	-	646	-	166 a	1 323
1955 - I	253	60	240	-	716	-	118	1 387
II	218	51	219	-	320	-	174	982
III	376	88	297	-	517	-	124	1 402
IV	440	69	232	-	515	-	160	1 416
V	553	100	230	-	584	-	233	1 700
VI	586	124	226	-	599	-	258	1 793
VII	780	132	207	-	609	-	226	1 954
VIII	1 018	142	181	-	531	-	181	2 053
IX	1 309	146	219	-	727	-	265	2 666
X a	1 271	156	264	-	523	-	237	2 451
XI a	1 181	185	239	-	609	-	266	2 480
XII a	1 306	182	350	-	539	-	234	2 611

a) Chiffres provisoires

IMPORTATIONS DE HOUILLE DES PAYS DE LA COMMUNAUTE EN PROVENANCE DES ETATS-UNIS

1 000 t

Période	Allemagne	Belgique	France	Sarre	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté
Moy. mens.								
1951	481	121	374	-	368	1	187	1 532
1952	615	66	261	-	240	-	176	1 358
1953	285	55	24	-	134	-	58	557
1954	152	21	5	-	238	-	98	514
1953 - VII	233	77	-	-	100	-	36	446
VIII	235	75	-	-	122	-	41	473
IX	288	72	-	-	95	-	56	511
X	240	87	-	-	157	-	77	561
XI	196	89	-	-	184	-	107	576
XII	257	63	-	-	187	-	156	663
1954 - I	236	21	3	-	171	-	125	556
II	114	4	-	-	180	-	43	341
III	118	37	-	-	168	-	57	380
IV	241	14	-	-	198	-	82 a	535
V	180	18	4	-	261	-	97 a	560
VI	97	21	8	-	191	-	123 a	440
VII	217	19	10	-	96	-	75 a	417
VIII	119	50	9	-	258	-	98 a	534
IX	207	32	8	-	146	-	151 a	544
X	79	26	4	-	290	-	90 a	489
XI	95	12	2	-	390	-	154 a	653
XII	120	-	6	-	523	-	90 a	739
1955 - I	134	7	38	-	603	-	46	828
II	97	10	19	-	226	-	86	438
III	211	38	47	-	428	-	47	771
IV	287	29	32	-	400	-	91	839
V	393	63	60	-	482	-	161	1 159
VI	488	76	76	-	516	-	214	1 370
VII	582	87	59	-	541	-	146	1 415
VIII	765	77	37	-	463	-	118	1 460
IX	1 055	77	45	-	635	-	194	2 006
X	1 008	96	87	-	414	-	174	1 779
XI a	914	117	121	-	519	-	193	1 864
XII a	1 075	107	182	-	392	-	141	1 897

a) Chiffres provisoires

EXPORTATIONS DE HOUILLE DES PAYS DE LA COMMUNAUTE VERS DES PAYS TIERS

1 000 t

Période	Allemagne	Belgique	France	Sarre	Pays-Bas	Communauté
Moy. mens.						
1951	323	30	57	48	1	459
1952	259	19	45	46	1	370
1953	272	49	73	91	4	489
1954	311	116	107	111	9	655
1953 - VII	257	63	71	106	4	501
VIII	288	120	46	121	6	581
IX	316	88	95	110	8	617
X	321	70	85	130	5	611
XI	258	57	84	102	4	505
XII	302	38	68	82	3	493
1954 - I	240	36	78	90	7	451
II	253	16	54	52	2	377
III	228	12	83	97	5	425
IV	255		73	60	10	417
V	294	52	62	66	9	483
VI	313	84	63	80	14	554
VII	287	135	85	100	12	619
VIII	365	180	132	147	12	836
IX	369	153	134	158	12	826
X	400	219	185	136	12	952
XI	371	253	147	126	9	906
XII	354	238	193	224	10	1 019
1955 - I	276	196	286	167	7	932
II	294	175	329	170	6	974
III	296	161	420	199	7	1 083
IV	224	168	396	170	5	963
V	206	170	341	168	9	894
VI	208	198	329	186	12	933
VII	213	136	279	180	12	820
VIII a	235	184	273	149	10	851
IX	229	176	236	153	14	808
X	231	182	181	83	9	686
XI	206	148	125	83	8	570
XII	209	161	114	70	10	564

a) Chiffres provisoires.

II. S I D E R U R G I E

PRODUCTION MARCHANDE DE MINÉRAI DE FER DE LA COMMUNAUTE

1 000 t (réelles)

Période	Allemagne	Belgique	France	Italie	Luxembourg	Communauté
Moy. mens.						
1951	930	7	2 933	48	472	4 390
1952	1 077	11	3 393	69	604	5 154
1953	865	8	3 537	81	597	5 088
1954	809	7	3 652	91	490	5 049
1953 - VII	830	7	3 675	98	679	5 289
VIII	823	4	1 903	84	525	3 339
IX	803	5	3 772	79	539	5 198
X	804	5	3 924	77	515	5 325
XI	760	5	3 576	73	452	4 866
XII	717	4	3 536	72	463	4 792
1954 - I	735	4	3 535	69	440	4 783
II	675	5	3 470	63	408	4 621
III	821	6	3 816	82	465	5 190
IV	732	5	3 490	95	474	4 796
V	765	4	3 451	87	453	4 760
VI	808	5	3 595	93	470	4 971
VII	859	8	3 656	102	494	5 119
VIII	831	8	3 264	108	508	4 719
IX	840	8	3 784	110	505	5 247
X	867	10	3 981	104	524	5 486
XI	881	8	3 813	84	563	5 349
XII	891	10	3 968	95	581	5 545
1955 - I	851	9	4 048	86	559	5 553
II	885	9	3 918	78	536	5 426
III	1 010	10	4 514	98	612	6 244
IV	898	8	4 100	95	515	5 616
V	913	8	4 036	114	575	5 646
VI	922	7	4 335	117	647	6 028
VII	973	6	3 927	118	641	5 665
VIII	989	9	3 888	142	675	5 703
IX	973	11	4 177	138	691	5 990
X	987	10	4 463	145	648	6 253
XI	982	9	4 363	130	647	6 131
XII	998	10	4 608	121	645	6 382

PRODUCTION DE FONTE ET DE FERRO-ALLIAGES DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTE (b)

1 000 t

Période	Allemagne	Belgique	France	Sarre	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté
Moy. mens.								
1952	1 073	398	814	213	100	256	45	2 899
1953	971	352	722	198	105	227	49	2 624
1954	1 043	380	736	208	108	233	51	2 759
1955 a	1 373	443	912	240	140	254	56	3 418
1954 - I	922	354	681	188	100	211	55	2 511
II	844	334	633	168	89	205	46	2 319
III	964	365	720	194	100	226	51	2 620
IV	900	354	674	181	88	219	49	2 465
V	943	370	696	194	116	218	48	2 585
VI	971	384	717	195	124	230	47	2 668
VII	1 100	373	751	218	132	247	49	2 870
VIII	1 131	396	683	221	127	245	54	2 857
IX	1 135	403	772	226	112	249	51	2 948
X	1 185	414	836	239	109	250	52	3 085
XI	1 201	394	820	232	95	246	51	3 039
XII	1 216	420	847	243	102	255	57	3 140
1955 - I	1 225	420	872	243	110	251	50	3 171
II	1 216	411	829	181	103	239	49	3 028
III	1 406	473	957	251	122	261	63	3 532
IV	1 321	450	914	227	146	234	59	3 251
V	1 367	448	943	246	166	244	59	3 473
VI	1 373	436	915	242	163	257	58	3 444
VII	1 414	431	877	252	168	253	58	3 453
VIII	1 433	431	842	240	157	251	55	3 409
IX	1 401	457	889	242	140	260	54	3 443
X	1 454	436	964	254	139	269	53	3 569
XI a	1 421	447	953	256	130	262	56	3 525
XII a	1 424	490	992	249	130	270	54	3 609
1956 - I a	1 470	492	987	252	128	257	55	3 641
II								
III								
IV								

a) Chiffres provisoires

b) Seulement ferro-alliages aux hauts-fourneaux

PRODUCTION D'ACIER BRUT ET DE FER AU PAQUET DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTE

1 000 t

Période	Allemagne	Belgique	France	Sarre	Italie	Luxembourg	Pays - Bas	Communauté
Moy. mens.								
1952	1 317	425	906	235	295	250	57	3 485
1953	1 285	379	833	223	292	221	72	3 306
1954	1 453	416	885	234	349	236	77	3 650
1955 a	1 778	496	1 049	264	449	269	81	4 386
1954 - I	1 301	382	814	211	331	201	81	3 321
II	1 208	373	781	191	308	202	71	3 134
III	1 363	411	884	228	339	227	79	3 531
IV	1 229	400	832	203	333	220	70	3 287
V	1 363	398	845	216	345	215	77	3 459
VI	1 406	427	880	219	330	232	71	3 565
VII	1 580	398	906	249	364	252	78	3 827
VIII	1 561	421	786	254	298	246	86	3 652
IX	1 556	437	933	253	353	258	72	3 862
X	1 614	448	994	265	394	256	80	4 051
XI	1 658	438	958	257	388	254	87	4 040
XII	1 596	461	1 013	259	401	265	77	4 072
1955 - I	1 627	465	1 022	254	427	263	80	4 138
II	1 630	457	982	188	397	253	74	3 981
III	1 875	521	1 141	287	442	269	83	4 618
IV	1 662	492	1 062	257	435	244	76	4 228
V	1 698	470	1 067	262	471	252	75	4 295
VI	1 793	496	1 084	274	461	277	81	4 466
VII	1 806	454	964	274	466	259	85	4 308
VIII	1 871	479	920	267	403	269	81	4 290
IX	1 828	510	1 028	275	460	281	82	4 464
X	1 899	499	1 098	285	487	291	92	4 651
XI	1 858	498	1 085	272	460	280	88	4 541
XII a	1 789	540	1 130	271	460	288	76	4 554
1956 - I a	1 944	527	1 112	283	467	269	88	4 690
II								
III								
IV								

a) Chiffres provisoires

PRODUCTION DE PRODUITS FINIS DE LA COMMUNAUTE

1 000 t

Période	Allemagne	Belgique	France-Sarre	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté
Moy. mens.							
1952	911	311	824	227	180	37	2 490
1953	830	283	722	205	159	48	2 247
1954	939	299	760	232	177	59	2 466
1953 - VII	823	223	696	235	173	44	2 194
VIII	776	266	487	161	139	52	1 881
IX	810	275	732	221	150	52	2 240
X	836	294	773	214	151	56	2 324
XI	789	268	681	202	148	50	2 138
XII	789	301	698	198	146	49	2 181
1954 - I	796	281	686	206	147	49	2 165
II	777	270	651	207	149	48	2 102
III	891	295	747	232	169	62	2 396
IV	807	278	699	214	160	55	2 213
V	880	273	711	225	159	58	2 306
VI	889	229	754	211	174	59	2 376
VII	1 037	262	796	248	192	59	2 594
VIII	986	288	668	181	190	52	2 365
IX	1 011	330	827	252	194	64	2 678
X	1 053	343	860	275	198	64	2 793
XI	1 079	326	824	269	192	68	2 758
XII	1 065	353	894	265	201	68	2 846
1955 - I	1 065	345	889	273	196	71	2 839
II	1 066	341	836	265	190	68	2 766
III	1 203	396	1 015	314	206	76	3 210
IV	1 069	361	909	288	188	69	2 884
V	1 102	343	914	300	183	74	2 916
VI	1 132	364	966	296	199	84	3 041
VII	1 163	284	863	296	194	62	2 862
VIII	1 211	355	768	230	192	72	2 828
IX	1 212	388	938	299	202	72	3 111
X	1 249	385	962	312	210	74	3 192
XI	1 235	365	965	322	205	73	3 165
XII	1 238	410			220		

PRODUCTION DE PRODUITS FINIS DE LA COMMUNAUTE PAR CATEGORIES DE PRODUITS

1 000 t

Période	Matériel de voie	Profilés lourds	Profilés légers	Fil machine	Produits pour tubes	Feuillards	Tôles de 3 mm. et plus	Tôles de moins de 3 mm.	Total (a)
Moy. mens.									
1952	120	226	848	237	178	194	357	315	2 475
1953	125	217	724	206	126	170	377	301	2 246
1954	92	228	782	263	104	214	369	414	2 466
1953 - VII	129	228	709	199	124	151	361	296	2 197
VIII	97	179	602	183	94	146	331	250	1 882
IX	107	211	710	223	124	193	371	301	2 240
X	103	214	735	251	95	199	386	344	2 327
XI	95	207	664	240	87	174	363	306	2 136
XII	102	193	671	251	85	188	359	330	2 179
1954 - I	92	184	669	243	86	180	343	369	2 166
II	84	197	643	224	78	185	331	360	2 102
III	78	213	768	263	88	207	367	413	2 397
IV	74	208	698	246	98	194	317	378	2 213
V	85	213	725	246	109	195	335	398	2 306
VI	88	228	753	255	113	201	344	395	2 377
VII	102	263	822	268	118	221	374	426	2 594
VIII	94	242	756	240	112	200	352	369	2 365
IX	111	241	846	287	112	246	388	447	2 678
X	106	248	899	300	110	236	422	471	2 792
XI	98	250	874	288	113	252	421	462	2 758
XII	95	255	928	296	116	254	428	475	2 847
1955 - I	97	244	916	296	120	250	435	481	2 839
II	114	243	877	279	114	239	414	486	2 766
III	127	296	1 012	324	136	272	484	559	3 210
IV	119	257	915	295	116	235	438	509	2 884
V	124	254	923	298	125	226	446	520	2 916
VI	123	280	952	298	126	254	467	541	3 041
VII	110	274	898	288	116	226	451	499	2 862
VIII	116	274	900	282	108	225	448	473	2 826
IX	117	286	987	322	119	251	489	538	3 109
X	119	300	1 014	323	124	263	512	537	3 192
XI	123	285	1 000	305	130	278	508	537	3 166
XII									

a) Les écarts dans les chiffres globaux, relatifs à la Communauté, tableaux XV et XVI, proviennent des différences de groupement par pays ou par qualité de produits.

**FONTE BRUTE, ACIER BRUT ET PRODUITS LAMINES
ECHANGES A L'INTERIEUR DE LA COMMUNAUTE**

(Réceptions des pays de la Communauté en provenance d'autres pays de la Communauté)

1 000 t

Période	Allemagne (R.F.)	Belgique a)	France / Sarre	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté
Année 1952	799,2	832,8	22,8	313,2	33,6	756,0	2 757,6
1953	1 047,4	680,3	108,5	385,3	31,0	901,0	3 153,5
1954	1 676,2	756,2	474,3	465,6	32,0	1 051,0	4 455,4
Moyenne mens.							
1952	66,6	69,4	1,9	26,1	2,8	63,0	229,8
1953	87,2	56,8	8,9	32,1	2,6	74,7	262,3
1954	139,7	63,0	39,5	38,8	2,7	87,8	371,3
1954 - I	85,1	55,2	25,7	34,7	2,0	79,7	282,4
II	62,9	45,2	29,0	42,2	1,2	58,7	239,2
III	107,7	57,7	34,5	51,9	1,5	111,9	365,2
IV	121,0	49,4	33,9	52,5	2,5	87,0	346,3
V	137,9	49,9	37,4	33,8	2,9	86,6	348,5
VI	142,4	48,7	38,5	32,7	3,1	63,3	328,7
VII	161,3	52,5	37,2	33,0	3,6	72,1	359,7
VIII	145,9	69,1	42,5	41,9	3,1	90,1	392,6
IX	164,1	76,9	42,8	32,4	3,2	95,2	414,6
X	165,7	82,1	45,7	38,0	2,9	101,3	435,7
XI	182,1	82,4	57,4	40,1	2,5	99,5	464,0
XII	200,1	87,1	49,7	32,4	3,5	105,7	478,5
1955 - I	198,8	82,5	50,2	33,8	16,0	112,5	493,8
II	218,7	77,5	50,9	26,5	14,0	106,5	494,1
III	237,2	80,2	56,3	39,0	9,1	148,5	570,3
IV	215,2	70,6	60,5	27,8	10,9	117,8	502,8
V	196,5	50,4	61,6	44,9	17,5	98,3	469,2
VI	204,4	74,5	71,3	27,6	20,1	99,7	497,6
VII	203,9	55,4	71,6	24,4	18,3	120,1	493,7
VIII	200,5	57,6	70,3	26,9	20,5	96,8	472,6
IX	211,9	68,4	69,5	25,6	22,1	92,0	489,5
X	217,4	69,1	73,4	25,1	23,5	98,6	507,1
XI							
XII							

a) Y compris les aciers alliés et l'acier fin au carbone, non ventilés par produits.

FONTE BRUTE, ACIER BRUT ET PRODUITS LAMINES
IMPORTATIONS DES PAYS DE LA COMMUNAUTE EN PROVENANCE DE PAYS TIERS

1 000 t

Période	Allemagne (R.F.)	Belgique a)	France / Sarre	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté
Année 1952	184,8	88,8	75,6	237,6	30,0	165,6	782,4
1953	202,9	106,5	98,5	331,9	6,2	174,6	920,6
1954	213,3	148,8	39,7	414,6	7,4	140,5	964,3
Moyenne mens.							
1952	15,4	7,4	6,3	19,8	2,5	13,8	65,2
1953	16,9	8,7	8,3	27,6	0,5	14,5	76,5
1954	17,8	12,4	3,3	34,6	0,6	11,7	80,4
1954 - I	8,0	5,5	3,3	33,9	—	9,6	60,3
II	9,8	10,6	3,2	39,7	0,2	11,5	75,0
III	15,1	12,5	4,3	41,4	0,5	11,5	85,3
IV	15,6	10,6	2,8	23,9	0,2	3,9	57,0
V	18,0	8,4	4,6	28,9	0,3	14,0	74,2
VI	15,1	10,6	2,5	27,2	0,2	12,5	68,1
VII	16,2	10,4	1,8	31,9	0,2	13,4	73,9
VIII	21,3	17,8	2,5	21,9	1,2	10,2	74,9
IX	22,3	10,2	2,6	38,4	0,6	13,3	87,4
X	20,5	18,0	3,5	34,9	1,5	12,6	91,0
XI	24,1	16,9	5,3	43,5	0,5	13,8	104,1
XII	27,3	17,3	3,3	49,0	2,0	14,2	113,1
1955 - I	20,5	9,6	2,0	53,2	0,2	14,7	100,2
II	27,2	15,7	2,7	44,4	2,1	16,6	108,7
III	22,8	16,6	3,2	54,2	0,2	36,6	133,6
IV	24,3	18,3	2,3	45,2	1,2	21,8	113,1
V	31,9	16,8	3,9	44,6	0,2	19,2	116,6
VI	37,7	25,2	5,7	40,3	0,2	32,6	141,7
VII	40,4	12,2	7,3	38,7	0,0	42,6	141,2
VIII	32,3	22,7	2,4	50,0	0,2	22,0	129,6
IX	28,1	23,5	2,7	48,8	0,2	22,7	126,0
X	35,1	15,7	3,9	47,3	0,2	13,9	116,1
XI							
XII							

a) Y compris les aciers alliés et l'acier fin au carbone, non ventilés par produits.

FONTE BRUTE, ACIER BRUT ET PRODUITS LAMINÉS
EXPORTATIONS DES PAYS DE LA COMMUNAUTE VERS DES PAYS TIERS

1 000 †

Période	Allemagne (R.F.)	Belgique a)	France / Sarre	Italie	Luxembourg b)	Pays-Bas	Communauté b)
Année 1952	1 222,8	1 908,0	2 019,6	21,6	1 233,6	237,6	6 643,2
1953	1 053,6	1 688,3	2 361,5	68,7	1 103,8	310,3	6 586,2
1954	1 439,3	1 706,8	2 129,5	84,4	898,0	311,0	6 569,0
Moyenne mens.							
1952	101,9	159,0	168,3	1,8	102,8	19,8	553,6
1953	87,9	140,7	196,8	5,8	92,0	25,9	549,1
1954	119,9	142,2	177,4	7,0	74,8	25,9	547,2
1954 - I	103,3	128,1	170,9	1,7	50,0	33,8	487,8
II	71,2	140,3	165,1	1,0	64,5	22,8	464,9
III	152,6	129,0	164,3	1,5	55,0	25,6	528,0
IV	116,4	142,1	175,9	1,4	59,3	20,0	515,1
V	154,5	135,3	164,2	2,6	77,5	21,1	555,2
VI	138,9	159,9	183,7	14,3	85,9	33,9	616,6
VII	125,5	118,6	146,8	4,2	95,7	25,6	516,4
VIII	127,4	126,8	163,7	10,9	92,9	27,0	548,7
IX	101,7	149,1	169,1	11,8	88,4	17,7	537,8
X	100,0	165,4	198,7	12,9	72,1	19,4	568,5
XI	114,9	136,8	223,4	14,3	71,2	41,4	602,0
XII	132,9	175,4	203,7	7,8	85,5	22,7	628,0
1955 - I	86,9	147,4	212,3	12,2	69,2	22,4	550,4
II	109,9	156,8	244,6	11,6	74,9	22,3	620,1
III	116,6	176,5	233,9	5,4	74,5	33,6	640,5
IV	115,9	174,8	310,8	10,6	74,9	31,5	7 18,5
V	138,8	147,4	241,1	10,6	78,3	32,8	649,0
VI	116,7	171,6	249,6	17,9	70,5	27,1	653,4
VII	102,7	100,7	190,9	13,5	69,6	46,2	530,6
VIII	113,9	157,2	230,8	10,9	86,9	33,8	633,5
IX	125,8	160,2	223,3	16,0	85,2	17,2	627,7
X	121,3	174,7	252,0	9,6	88,3	41,8	687,7
XI							
XII							

a) Y compris les aciers alliés et l'acier fin au carbone, non ventilés par produits.
b) Chiffres rectifiés

MINERAI DE FER
RECEPTIONS EN PROVENANCE DES PAYS DE LA COMMUNAUTE

1 000 t (réelles)

Période	Pays de réception						
	Allemagne (R.F.)	Belgique	France/ Sarre	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté
Année 1952	769,2	7 050,0	54,0	1,2	3 805,2	129,6	11 809,2
1953	654,6	6 793,4	676,2	0,9	4 022,8	182,3	12 330,2
1954	346,4	7 003,1	80,7	1,2	4 686,5	165,5	12 283,4
Moy. mens.							
1952	64,1	587,5	4,5	0,1	317,1	10,8	984,1
1953	54,6	566,1	56,4	0,1	335,2	15,2	1 027,6
1954	28,9	583,6	6,7	0,1	390,5	13,8	1 023,6
1954 - I	33,7	506,6	4,7	-	346,5	15,8	907,3
II	26,0	543,9	6,4	-	378,2	6,2	960,7
III	57,6	508,7	4,9	-	415,8	28,6	1 015,6
IV	47,1	542,2	6,8	0,1	376,2	4,5	976,9
V	44,7	545,1	9,2	0,0	379,9	16,1	995,0
VI	19,0	528,9	4,6	0,1	404,4	7,7	964,7
VII	27,0	597,6	10,1	0,1	395,5	6,0	1 036,3
VIII	29,2	697,3	9,4	0,1	386,7	20,4	1 143,1
IX	19,3	649,7	6,3	0,1	386,8	11,4	1 073,6
X	11,3	614,9	7,6	0,1	405,4	6,5	1 045,8
XI	13,6	607,0	5,6	0,1	399,6	20,3	1 046,2
XII	17,9	661,2	5,1	0,5	411,5	22,0	1 118,2
1955 - I	44,4	622,5	1,9	0,2	411,3	9,1	1 089,4
II	58,2	629,8	2,7	0,1	401,7	11,7	1 104,2
III	56,1	745,5	2,1	0,2	449,6	15,2	1 268,7
IV	54,4	750,8	1,4	0,1	392,2	9,4	1 208,3
V	65,2	704,5	1,0	0,2	403,1	5,8	1 179,8
VI	82,3	727,2	2,7	0,5	412,1	19,5	1 244,3
VII	64,2	690,8	5,4	0,3	405,1	6,6	1 172,4
VIII	70,2	717,6	8,9	0,2	438,5	3,1	1 238,5
IX	65,1	741,2	2,9	0,3	428,3	9,2	1 247,0
X	68,1	694,0	9,7	0,2	468,3	20,3	1 260,6
XI							
XII							

MINERAL DE FER
IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE PAYS TIERS

1 000 t (réelles)

Période	Pays de réception						
	Allemagne (R.F.)	Belgique	France/ Sarre	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté
Année 1952	8 871,6	1 969,2	382,8	694,8	526,8	1 051,2	13 496,4
1953	9 382,7	2 215,7	291,0	732,7	527,6	1 085,0	14 234,7
1954	8 398,0	2 279,8	228,6	669,2	52,9	954,1	12 582,6
Moy. mens.							
1952	739,3	164,1	31,9	57,9	43,9	87,6	1 124,7
1953	781,9	184,6	24,2	61,1	44,0	90,4	1 186,2
1954	6 99,8	190,0	19,1	55,8	4,4	79,5	1 048,6
1954 - I	472,4	142,1	16,4	63,0	14,2	72,8	780,9
II	317,4	147,1	16,8	13,0	13,4	92,2	599,9
III	504,4	194,5	22,7	82,0	11,4	117,5	932,5
IV	617,8	159,4	15,6	89,4	-	48,2	930,4
V	570,0	166,9	8,5	70,6	-	118,5	934,5
VI	633,2	183,8	11,3	97,2	-	67,3	992,8
VII	819,1	205,9	14,1	53,3	-	56,4	1 148,8
VIII	902,5	258,5	35,8	13,6	-	110,9	1 321,3
IX	943,1	247,0	11,3	51,4	2,1	70,1	1 325,0
X	977,5	209,5	29,3	50,2	3,4	48,4	1 318,3
XI	874,9	210,6	18,1	58,3	4,2	58,0	1 224,1
XII	765,7	154,5	28,7	27,2	4,2	93,8	1 074,1
1955 - I	638,9	241,6	33,1	16,1	6,7	98,0	1 034,4
II	948,7	169,5	24,7	64,0	3,4	37,1	1 247,4
III	940,0	182,4	32,1	24,2	5,0	75,6	1 259,3
IV	1 054,0	215,6	34,3	60,6	5,2	33,1	1 402,8
V	1 019,5	253,3	50,5	40,9	5,0	68,7	1 437,9
VI	1 315,3	188,6	54,8	41,5	4,2	72,9	1 677,3
VII	1 419,5	186,3	48,1	154,9	3,4	74,7	1 886,9
VIII	1 377,7	288,0	39,1	109,2	5,0	98,0	1 917,0
IX	1 362,0	263,7	41,8	61,7	6,7	68,1	1 804,0
X	1 301,1	232,9	35,0	125,5	5,0	122,2	1 821,7
XI							
XII							